

RAPPORT D'ANALYSES
No. d'accréditation du CCN: 40

M. Alain Vézina
Absoluson Inc.

Date: 18 février 2010
 Rapport: S831-004-41272A

IDENTIFICATION: Système de couvre-plancher: Voir détails en annexe
 Réception: 3 février 2010

NORME:

ESSAI: "Eval. Ceramic Floor Tile Installation Systems Using the Robinson-Type Floor Tester" (mobilisation) ASTM C627-93 (2007)

CONDITIONS D'ESSAI: Dégradations considérées:
 #1= Tuile fissurée (quantité); #4= Décohésion des joints (quantité);
 #2= Tuile écaillée (quantité); #5= Joint fissuré (quantité);
 #3= Tuile décollée (quantité); #6= Joint broyé (quantité);
 Nombre total de révolutions par cycle: 900
 Testé le 15 et 16 février 2010

RÉSULTATS: Résultats individuels

OBSERVATION: TUILE JOINT

Cycle 1 (caoutchouc mou, 100 lb): Bon Bon

Cycle 2 (caoutchouc mou, 200 lb): Bon Bon

Cycle 3 (caoutchouc mou, 300 lb): Bon Bon

Cycle 4 (caoutchouc mou, 300 lb): Bon Bon


Cycle 5 (caoutchouc dur, 100 lb): Bon Bon

Cycle 6 (caoutchouc dur, 200 lb): Bon Bon

REMARQUES: Voir photos en annexe.

Selon le 'Floor Tiling Installation Guide (2009)', la performance observée est appropriée pour une utilisation de type "Commercial léger" (bureaux, airs de réception, cuisines, salles de bain).

Préparé par:


 Jonathan Trudel, Tech.
 Technicien(ne)

Approuvé par:


 Pour: Eric Blond, ing., M.Sc.A. Date: 18 février 2010
 Vice-président

****Pour toute information concernant ce rapport, veuillez contacter Eric Blond.****

Les rapports sont identifiés par un code alphanumérique, le dernier caractère fait référence au numéro de révision, celui-ci est émis en ordre croissant. Les échantillons de ce rapport sont conservés pendant une période de 30 jours à partir de la date du rapport, sauf si d'autres instructions sont transmises à cet effet. Les frais pour tout service après les essais sont de 125 \$ de l'heure et pour toute expertise en Cour, de 195 \$ de l'heure. Les résultats ci-haut mentionnés ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai. Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du Groupe CTT.



DESCRIPTION DU PLANCHER (DU HAUT VERS LE BAS):

- 1) Coulis identifié : "PRO TOP GROUT de PROMA" (coulis modifié au polymère à prise rapide) ;
- 2) Neuf (9) tuiles de porcelaine de marque "DURANITE" de 13" x 13" (qualité 1, calibre 2) ; largeur des joints : 3/16". Truelle utilisée : 1/4" x 3/8" ;
- 3) Mortier-colle : "PRO HPX de PROMA" ;
- 4) Panneau "PERMABASE" de 1/2" d'épais vissé aux clés d'assemblage, à tous les 150 mm avec des vis de 1 1/4 " ;
- 5) Système "SONO/MAX" (panneau de LDF de 1" d'épaisseur x 48" de long x 10" de large) unis les uns aux autres par une clé d'assemblage en MDF de 3/4" d'épais x 2" de large (flottant) ;
- 6) Contreplaqué 5/8" x 48" x 49 5/8" ;
- 7) Quatre (4) solives de bois de 1 1/2" x 1 1/2" x 48" ;
- 8) Contreplaqué 1/4" x 48" x 49 5/8" ;

CONSTRUCTION DU PLANCHER :

Détail des assemblages

- Contreplaqués/solives : collés (colle PL200) et vissés tous les 6" à l'aide de vis à plancher de 1 1/4";
- Distance entre les solives : 16" (entre-axes).

TEMPS DE CURE :

- Ciment-colle: 1 jour avant pose des joints
- Joint: 4 jours avant essai



Figure 1 : Assemblage du système "SONO/MAX" (flottant).



Figure 2 : Vue de haut du plancher assemblé (avant essai).



Figure 3 : Vue de côté du plancher assemblé.